

241164 - Doit on retirer la prothèse dentaire quand on fait ses ablutions?

question

Je me suis fait redresser les dents. Le dentiste m'a doté d'une prothèse démontable qui couvre toutes les dents. Faut-il la retirer chaque fois qu'on se gargarise dans le cadre des ablutions? Faut-il que l'eau touche les dents dans les ablutions? Peut-on les faire sans retirer la prothèse?

la réponse favorite

On ne doit pas la retirer. Car se gargariser n'est que remuer de l'eau dans la bouche. Ce qui peut se faire avec la présence de la prothèse. Toutefois, s'il est facile de la retirer sans peine dans le cadre du bain rituel pris suite aux rapports intimes. C'est mieux.

On a interrogé cheikh Ibn Baz (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) en ces termes : « je porte une prothèse dentaire. Puisse-je me contenter de la retirer une seule fois pour faire mes ablutions et la garder ensuite au cours des autres ablutions? » Voici sa réponse: « il n'est pas nécessaire de la retirer. Gargarisez vous lors des premières ablutions. Ensuite, si vous voulez refaire vos ablutions, vous n'avez pas besoin de la retirer. » Extrait des avis juridiques consultatifs Nouroun alaa ad-darb (5/101)

Cheikh Ibn Outhaymine (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé en ces termes: « une personne s'est dotée de dents démontables avec quelques difficultés mais non fixée définitivement. Y a-t-il un inconvénient à les laisser en place quand on fait ses ablutions? »

Voici sa réponse « l'intéressé n'est pas tenu de les retirer quand il se gargarise car il ne s'agit que de faire circuler de l'eau à l'intérieur de la bouche. Fine comme elle l'est, l'eau passe à travers les dents montées et la gensitive. Cependant, s'il pouvait les retirer au cas

où il se prifie suite à une souillur majeure, ce serait mieux.» Extrait de Liqaa al-Baab al-maftouh (20/158) selon la numérotation de la librairie numérique chamillah.

Allah le sait mieux.